Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source :
https://www.sortirdunucleaire.org/France-Flamanville-Des-dechets-contamines-retrouves-enterres-sous-le-chantier-EPR

7 août 2017

France : Flamanville : Des déchets contaminés retrouvés enterrés sous le chantier EPR

Lundi 7 août 2017, l'exploitant de la centrale de Flamanville a déclaré un évènement significatif pour l'environnement : parmi des milliers de tonnes de déchets découverts par hasard en 2016 sous le chantier de l'EPR, déchets dont le volume a été sous-estimé par EDF et présentés comme non-dangereux car issus de la construction des réacteurs 1 et 2, plusieurs tenues contaminées au Cobalt 60 ont été trouvés. Le cobalt 60 étant un élément radioactif artificiel, tout semble indiquer que ces tenues ont été utilisées en zone nucléaire. De plus certains déchets ont pu être datés : ils sont de 1989, soit 4 ans après la mise en service du premier réacteur du site.

Ce que disent les médias :

- Actu.fr - Laurent Gouhier, La Presse de la Manche : **Flamanville : des déchets radioactifs oubliés dans la centrale**

Publié le 7 Août 17, à 15:45

EDF vient de découvrir que des tenues contaminées font partie des 9000 tonnes de déchets enterrés dans les années 80 à proximité du chantier de l'EPR de Flamanville.

Les responsables de la centrale nucléaire de Flamanville viennent de déclarer aux autorités un Evénement significatif pour l'environnement.

Un événement peu banal : EDF a découvert que des tenues « légèrement contaminées » font partie des milliers de tonnes de déchets oubliés, il y a plus de trente ans, à l'intérieur de la centrale de Flamanville.

L’existence de ces déchets avait été révélée au début du mois de juillet. Lors de travaux préparatoires à la construction d’un parking, juste à côté du chantier de l’EPR, à l’intérieur du site nucléaire, des ouvriers avaient en effet mis au jour des plastiques, des câbles, des tuyaux métalliques on encore des documents papiers.

Depuis, la zone a commencé à être ratissée sur 3500 m2, à une profondeur oscillant entre trois mètres et dix mètres. Pas moins de 9000 tonnes de déchets ont ainsi été déterrées. Les trois quarts de ces déchets sont constitués de terre. Une centaine de tenues contaminées

Mais parmi cet amoncellement de déchets classiques, les ouvriers ont aussi découvert une centaine de tenues blanches utilisées revêtues par les techniciens lorsqu’ils travaillent en zone nucléaire.

Des déchets beaucoup plus sensibles, donc, qui ont immédiatement fait l’objet de contrôles, comme l’explique un responsable de la centrale de Flamanville :

Les premiers contrôles réalisés sur place n’ont pas révélés de traces de radioactivité. Mais d’autres mesures ont ensuite été effectuées, avec un spectromètre, et de légères traces de cobalt 60 ont été décelées. Des traces qui se situent à la limite du seuil de détection des appareils de mesure »

Le cobalt 60 étant un élément radioactif artificiel, cette découverte tend à démontrer que les tenues ont été utilisées en zone nucléaire.

Alors que l’on pensait que les déchets retrouvés dataient de la construction des deux premières réacteurs, il s’avère donc qu’une partie provient de la période d’exploitation des deux premières réacteurs. EDF confirme : "Nous avons pu dater certains déchets, et nous en avons trouvé de 1989."

Soit quatre ans après la mise en route du premier réacteur.

Le retrait des déchets a été interrompu, tout comme le chantier de construction du parking. Des carottages seront réalisés dans les prochains jours pour mieux définir le périmètre à l’intérieur duquel des déchets ont été oubliés.

https://actu.fr/normandie/flamanville_50184/flamanville-dechets-radioactifs-oublies-dans-centrale_11462041.html

- 20 Minutes - L.G avec AFP : **Flamanville : Une centaine de tenues de travail contaminées, retrouvées sur le chantier de l’EPR. Elles auraient du bénéficier d’un traitement spécifique au moment de leur conditionnement…**

Un « événement significatif environnement ». La centrale nucléaire de Flamanville (Manche) a signalé vendredi à l’Autorité de sûreté nucléaire, l’ASN, la découverte d’une centaine de tenues de travail contaminées parmi les déchets non nucléaires mis au jour fortuitement sur le site en juillet, a annoncé EDF ce lundi.

« L’événement significatif environnement » a été signalé à l’ASN surtout parce que **ces tenues auraient dû à l’époque entrer dans un processus de traitement particulier**, a encore indiqué le groupe.

Une centaine de tenues conditionnées dans des sacs

« Nous avons retrouvé dernièrement des tenues de travail qui sont habituellement utilisées en zone nucléaire », a expliqué à l’AFP le groupe, précisant qu’il s’agissait d’une centaine de tenues conditionnées dans des sacs.

Les contrôles radiologiques réalisés immédiatement après la découverte se sont avérés négatifs et les

tenues ont été stockées sur le site. Mais des contrôles plus poussés, réalisés à l'aide d'un spectromètre, ont ensuite révélé la présence de traces de Cobalt 60, un radioélément qui n'est pas présent habituellement dans la nature. « Ces traces représentent des valeurs faibles qui se situent à la limite du seuil de détection des appareils de mesure », a assuré EDF, en précisant que les analyses des sols n'ont révélé aucune trace de contamination dans la terre.

8.700 tonnes de déchets non nucléaires

EDF avait indiqué fin juillet avoir évacué du chantier du réacteur EPR de Flamanville 8.700 tonnes de déchets non nucléaires datant de la construction des deux réacteurs en fonctionnement depuis plus de 30 ans.

Ces déchets avaient été découverts dans le cadre de la construction d'un parking. Le chantier « a été mis à l'arrêt, dans l'attente de définir les dispositions à prendre pour le traitement de ces déchets », a précisé EDF, assurant que cela ne « remettait absolument pas en cause le planning du chantier » de l'EPR, qui a démarré fin 2007, mais cumule retards et déboires.

https://www.20minutes.fr/planete/2114503-20170807-flamanville-centaine-tenues-travail-contaminees-retrouvees-chantier-epr

---

Rappelons que **cette découverte fortuite de déchets enfouis sur le site a été mise à jour par une lettre de suite d'inspection de l'ASN** datée de fin juin 2017. Suite à la publication de cette lettre, un article d'Erwan Benezet intitulé "EPR de Flamanville : découverte de déchets enfouis depuis trente ans" paru dans Le Parisien début juillet avait alors alerté l'opinion publique sur les défauts de l'organisation définie et mise en œuvre par l'exploitant sur le site de l'EPR pour la préservation de l'environnement.

La découverte fortuite des déchets est mentionnée en page 4 de la lettre de suite d'inspection de l'ASN, au point B.2 : Campagne de retrait des déchets "historiques".

L'autorité de sûreté nucléaire constate que "Les affouillements menés depuis la découverte des déchets ont montré que **le volume à extraire est notablement supérieur aux estimations de départ**."

De plus, elle demande à EDF plusieurs éléments, **éléments pour le moins importants mais non communiqués à ce jour, soit plus d'un an après la découverte du gisement** :

- un bilan du volume et des natures de déchets déjà excavés et envoyés en filière de traitement ;
- une évaluation fiable du volume de déchets restant à retirer ;
- le programme de réhabilitation des terrains concernés, dans des délais compatibles avec la préservation des intérêts protégés par le code de l'environnement.

Voir la lettre de suite d'inspection de l'ASN publiée le 23 juin 2017

- Actu.fr : La presse de la Manche - Jean Lavalley : **A Flamanville, les déchets radioactifs d'EDF interpellent Greenpeace**

Le 19/08/2017

EDF a dû se justifier sur les déchets découverts sous le chantier d'un parking destinés aux salariés de l'EPR, tandis que Greenpeace pointe "un manque de sérieux".

Préfecture de la Manche, Autorité de sûreté nucléaire, puis commission locale d'information de Flamanville… La direction de la centrale nucléaire EDF a dû se justifier après des messages interrogatifs de Yannick Rousselet, chargé de campagne nucléaire à Greenpeace, sur les réseaux sociaux, postés jeudi 17 août 2017 dans la soirée.

8700 tonnes de déchets déjà excavées

Ces questions, elles se posent après la découverte, en mai 2016 sur le chantier de réalisation d'un parking pour les salariés de l'EPR, de déchets a priori non dangereux. Ces déchets dataient des années 80, au moment de la construction des deux premières tranches de la centrale de Flamanville. Des plastiques, du bois, des câbles, des tuyaux ont été discrètement enfouis là, pudiquement recouverts… La poussière sous le tapis, en quelque sorte.

Jusqu'au 4 juillet dernier, 8 700 tonnes de déchets, dont 75% de terre, ont ainsi été excavées.

Mais dans ces déchets, une centaine de tenues blanches, légèrement contaminées en cobalt 60, ont aussi été retrouvées. Des combinaisons qui, cette fois, ne viennent plus de la construction, mais bien des débuts de l'exploitation de la centrale. Un événement significatif environnemental déclaré par EDF le 4 août auprès du gendarme du nucléaire.

« **Il n'est pas normal de retrouver des déchets nucléaires mélangés aux déchets conventionnels** », convient la direction de la centrale. Le chantier a d'ailleurs été suspendu en attendant que l'ASN valide la suite des opérations. Les tenues, elles, sont pour le moment entreposées sur le site de Flamanville, dans des réceptacles dédiés.

Mais dans un courrier reçu en début de semaine au siège parisien de Greenpeace, un lanceur d'alerte a indiqué que « plusieurs fûts métalliques oxydés, remplis de béton et présentant une légère activité radiologique, ont été envoyés par erreur » au centre de traitement du Ham, près de Valognes.

« **Tout cela manque de sérieux** »

Qu'en est-t-il ? Ce centre agréé et géré par la Société de Propreté et d'Environnement de Normandie, filiale de Véolia, a été destinataire des déchets inertes excavés sur Flamanville, explique EDF. Des contrôles sont réalisés sur les camions à leur arrivée au centre, avec une pesée et un passage devant un portique de détection de la radioactivité. Deux chargements, en novembre dernier, y ont d'ailleurs été détectés avec un seul supérieur au seuil de déclenchement, fixé à deux fois la radioactivité naturelle. Ils contenaient en fait des blocs de granit.

En ce qui concerne les fûts métalliques, EDF assure qu'ils ne contenaient aucun déchet radioactif. Ils étaient remplis de béton et servaient de pieds de supports à des panneaux de signalisation ou de contrepoids. « Des contrôles radiologiques ont été effectués et il n'y avait aucune trace de contamination. »

Des mesures qui ne convainquent pas totalement Greenpeace. Yannick Rousselet relève :

"On nous parlait de déchets inertes, maintenant de contamination au cobalt 60 sur des combinaisons. Ces combinaisons, déjà à l'époque, devaient faire l'objet d'une gestion rigoureuse, avec inventaire et traitement par l'Andra. Quel que soit leur nombre, elles n'avait rien à faire là ! Nous avons beaucoup d'interrogations sur les déchets déjà excavés. Toute cette affaire manque de sérieux..."

https://actu.fr/normandie/flamanville_50184/a-flamanville-dechets-dedf-interpellent_11583502.html

- France3 régions - Stéphanie Potay : **Où sont les déchets historiques radioactifs découverts sous le parking de l'EPR ? EDF s'explique**

Le 19/08/2017

Récemment, près de 9 000 tonnes de déchets ont été découverts sous le futur parking de l'EPR dont des tenues de travail contaminées au cobalt 60. Ces derniers jours, la nature et gestion de ces déchets dans le centre de traitement du Ham (50) a soulevé questions et inquiétudes.

Tout est parti de ce message publié jeudi sur les réseaux sociaux par Yannick Rousselet, responsable de campagne Nucléaire chez Greenpeace : Déchets découverts sur le chantier EPR de Flamanville :

"Environ 9000 tonnes de déchets découverts sous terre sur le chantier EPR. EDF dit gérer la situation, mais dit-elle toute la vérité ? N'a-t-elle pas, par erreur, envoyé certains de ces déchets contaminés vers la société PROPRETE et ENVIRONNEMENT (centre de traitement des déchets "classique") situé au au HAM (décharge d'Eroudeville, 50)) sensé ne recevoir que des déchets classiques non radioactifs ?..."

Une interrogation publique qui a entraîné dans son sillage celle des maires des communes limitrophes du site, des média régionaux, de la Préfecture de la Manche ou encore de l'ASN. Le téléphone a beaucoup sonné au service communication d'EDF Flamanville 1 et 2. Que répond-t-on à ces questions soulevées par un lanceur d'alerte et relayées par Greenpeace ?

"C'est faux", rétorque Philippe Legrand, responsable Communication d'EDF Flamanville 1 et 2. " Ces déchets sont contrôlés deux fois, quand ils partent de Flamanville et quand ils sont entrent sur le site du Ham. C'est un portique de détection de la radioactivité qui contrôle les camions. Et rien d'anormal n'a été détecté."

Pour info, le seuil de déclenchement a été franchi l'an dernier : il s'agissait en fait de blocs de granit, pierre naturellement radioactive...

"**Ces portiques ne détectent que certains types de rayonnement, certains radioéléments comme le cobalt 60 par exemple ne sont de fait pas détectables, il faut avoir recours à une spectométrie"**, assure Yannick Rousselet.

Des tenues de travail contaminées enfouies sous le parking de l'EPR

Ces déchets ont déjà été sous les feux des projecteurs. Pour rappel, EDF a signalé leur découverte auprès de l'Autorité de Sûreté Nucléaire début août. Au total, près de 9000 tonnes de déchets dont 75 % de terre ont été excavées lors de la construction du futur parking de l'EPR (le futur Flamanville 3) en construction. Ces déchets (bois, cables, tuyaux, etc) remontent à la construction des premières tranches dans les années 80.

Mais des tenues de travail contaminées ont aussi été retrouvées. Les contrôles radiologiques réalisés immédiatement après la découverte s'étaient révélés négatifs. Mais des contrôles plus poussés, réalisés à l'aide d'un spectromètre, ont ensuite révélé la présence de traces de Cobalt 60,

un radioélément qui n’est pas présent habituellement dans la nature.

Ces tenues remontent donc à la période d’’exploitation de la centrale (milieu des années 80) et non à la période de construction. EDF a assuré que ces tenues étaient toujours sur le site de Flamanville, le personnel à la retraite est interrogé par l’exploitant pour comprendre comment elle ont pu échapper au circuit de traitement ad hoc et être sauvagement enfouies à 10 mètres de profondeur.

https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/nord-cotentin/flamanville/sont-dechets-historiques-radioactifs-decouverts-parking-epr-edf-s-explique-1313341.html